

# Plâtrier / Plâtrière



## Description du métier

- Tire des joints, couvre ou égalise une surface à l'aide d'outils spécialisés et d'enduits calcaires tels que du plâtre, du mortier, du ciment, du stuc, des agrégats ou d'autres succédanés;
- Fabrique et installe des moules de plâtre, effectue le moulage et la pose des ornements, et pose des enduits acryliques.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en plâtrage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, au dessin technique et aux matériaux utilisés;
- Être minutieux, précis et créatif;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

## Salaire annuel moyen\*

Apprenti**	19 501 \$
Compagnon***	38 071 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	49 911 \$
Proportion****	72 %

- \* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.  
 \*\* Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.  
 \*\*\* Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.  
 \*\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	188	196
Taux de placement des diplômés*	88,6 %	n. d.

- \* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	21,72 \$	21,81 \$	20,11 \$
2 <sup>e</sup> période	25,34 \$	25,45 \$	23,46 \$
3 <sup>e</sup> période	30,77 \$	30,90 \$	28,49 \$
Compagnon	36,20 \$	36,35 \$	33,52 \$

\* Salaire en mai 2016.

## Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- En 2016, 3 009 plâtriers ont été actifs sur les chantiers et ils ont été embauchés par 1 400 employeurs de la construction ;
- Presque tous les travailleurs sont actifs dans deux secteurs, soit le secteur résidentiel et le secteur industriel et commercial. Le volume d'heures travaillées est aussi presque entièrement fait dans ces deux secteurs, qui devraient ralentir au cours des prochaines années ;
- L'industrie de la construction a admis 196 nouveaux apprentis en 2016, soit 8 de plus que la moyenne annuelle des quatre années précédentes (188). Le salaire moyen d'un apprenti durant sa première année d'activité est de 19 500 \$. Pour les compagnons travaillant au moins 500 heures, leur salaire annuel moyen s'élève à 49 900 \$, pour des travaux assujettis aux conventions collectives de la construction ;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont plutôt bonnes. Il y a un roulement élevé des travailleurs, ce qui devrait créer des besoins de relève. Toutefois, une partie des besoins de main-d'œuvre pourraient être comblés par les travailleurs actuellement disponibles.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plâtrage (5286) ou *Plastering* (5786)

**Durée de la formation :** 810 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal\*
- Nord-du-Québec\*
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

\* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	14
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	32
Côte-Nord	13
Estrie	118
Île de Montréal	347
Laval-Laurentides-Lanaudière	774
Mauricie-Bois-Francs	173
Montérégie	621
Outaouais	192
Québec	607
Saguenay-Lac-Saint-Jean	114
Extérieur et Baie-James	4
<b>Total</b>	<b>3 009</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 130

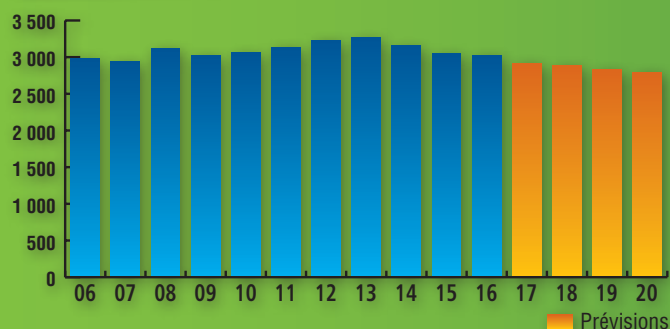
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Plâtrier	11 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



### Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	45 %	4 %	1 187
Compagnon	44	12 %	68 %	20 %	1 822
<b>Total des plâtriers</b>	<b>39</b>	<b>27 %</b>	<b>59 %</b>	<b>14 %</b>	<b>3 009</b>
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700